NANTES DIGITAL WEEK

#11
LE FESTIVAL
DU NUMÉRIQUE POUR TOUS
19> 29 SEPT 2024

FAQ
CONTRIBUTIONS

DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

LE FESTIVAL ET SON VOCABULAIRE

CONTRIBUTION

c'est le nom donné à toute réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), qu'il s'agisse d'une idée, d'un évènement complet ou d'un lieu. Une contribution est portée par une contributrice ou un contributeur référent et au minimum par une co-porteuse ou un co-porteur.

CONTRIBUTRICE/CONTRIBUTEUR :

acteur qui prend part à l'organisation d'un évènement intégrant le programme.

CO-PORTEUSE/CO-PORTEUR :

ce sont les contributrices et contributeurs qui coorganisent un évènement, porté par une référente ou un référent.

RÉFÉRENTE/RÉFÉRENT :

c'est le pilote d'une contribution. Il doit faire le lien entre l'équipe NDW et les autres co-porteuses et coporteurs. Il est aussi en charge de mettre à jour les informations dans l'Espace Contributeurs.

POURQUOI DEVENIR CONTRIBUTEUR·RICE DE NANTES DIGITAL WEEK ?

Participer à Nantes Digital Week en tant que contributeur·rice vous permet de :

- Rejoindre une communauté de plus de 3000 contributeur·rice·s des communes de Nantes Métropole et des territoires avoisinants,
- Donner une visibilité à votre évènement et votre structure auprès des participant·e·s, notamment en bénéficiant de la communication globale de Nantes Digital Week,
- Devenir un·e acteur·rice engagé·e pour son territoire,
- Participer à une réflexion collective sur le numérique,
- Construire un évènement original grâce aux synergies, la mise en réseaux d'acteur·rice·s d'horizons divers,
- Inscrire votre projet dans un programme global.

DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

PUIS-JE DÉPOSER MA CONTRIBUTION MÊME SI JE N'AI PAS TOUTES LES INFOS ?

Vous pouvez déposer votre idée sur l'Espace Contributeurs avant le **21 mars** minuit même si vous n'avez pas toutes les informations.
Vous devez malgré tout préciser le titre, ajouter un descriptif assez détaillé d'au moins 500 signes, vous assurer que tous vos co-porteur·euse·s soient rattaché·e·s à votre contribution et sélectionner au moins 8 actions Green Hacking.
Vous pourrez **modifier et ajouter** les informations nécessaires dans un second temps, à la réouverture de l'Espace Contributeurs jusqu'à la clôture des dépôts des contenus finaux, le **27 mai minuit.**

PUIS-JE CONTRIBUER À PLUSIEURS ÉVÈNEMENTS ?

Oui, en tant que référent·e vous pouvez déposer au maximum 3 contributions, tout en étant co-porteur·euse d'autres évènements.

TITRE ET DESCRIPTION
Le titre doit être court et accrocheur, et le descriptif clair et adapté au public visé.

OBJECTIF DE FRÉQUENTATION
Nous permet de voir la taille de votre évènement.

CIBLE
Précisez votre cœur de cible, parmi le grand public ou les pros, selon votre cible prioritaire visée.

THÉMATIQUE ET MOTS CLÉS
Quels sont les sujets clés abordés lors de votre évènement ?

FORMAT
Atelier ? Conférence ? Exposition ? Tables-rondes ? Autre ?

CO-PORTEUR-EUSE·S
Mentionnez les personnes ou structures co-porteuses de votre évènement.

LIEU
Mentionnez le lieu imaginé pour votre évènement.

DATES & HEURES
Pendant NDW

LOGOS ET SITES INTERNET
Envoi des logos et sites internet des référent·e·s et co-porteur·euse·s *(pour mai)*

ILLUSTRATION
Ajout d'une illustration ou photo représentant votre évènement *(pour mai)*.

GREEN HACKING
Cochez 8 actions minimum envisagées.

DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

JE N'EN SUIS QU'AU STADE D'IDÉE D'ÉVÈNEMENT, EST-CE PROBLÉMATIQUE ?

Non, une idée d'événement peut suffire pour la première phase.
Un évènement complet, quant à lui, est déjà finalisé. Il peut être récurrent d'une année sur l'autre.
Au moment de la clôture des dépôts d'évènements le 21 mars, il n'est pas nécessaire d'avoir arrêté tous les éléments de votre évènement.
Nous avons besoin des éléments suivants :

- Titre,
- Objectif de fréquentation,
- Description,
- Cible et cœur de cible pour votre événement,
- Thématique,
- Format,
- Mots clés,
- Actions Green Hacking (étape 5) : obligation de choisir 8 actions,
- Vos co-porteur·euse·s si vous les connaissez déjà.

Les autres champs, tels que dates, lieux, visuels peuvent être déterminés **jusqu'au 27 mai.**

DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

POUVEZ-VOUS M'AIDER À ORGANISER MON ÉVÈNEMENT ?

Vous êtes l'organisateur·rice de l'évènement et de votre projet. Notre rôle est de vous accompagner dans la validation de votre projet afin de l'intégrer au programme, mais nous ne sommes pas là pour créer l'évènement à vos côtés. **Nous avons le rôle de facilitateur·rice·s,** nous pouvons vous aider dans la recherche de lieu et co-porteurs et nous récoltons les contenus de tous les contributeur·rice·s afin de les harmoniser.

PUIS-JE CHOISIR DEUX CIBLES POUR MON ÉVÈNEMENT ? (GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS)

Non, seule une sélection est possible. Pour des raisons de lisibilité du programme, nous souhaitons pouvoir clairement distinguer les évènements Grand Public des évènements Professionnels. Si vous souhaitez proposer un évènement aux deux cibles, **vous devez créer deux contributions distinctes et les adapter en conséquence.**

Nous vous demandons aussi de choisir votre cœur de cible, autrement dit : à quel type de personne votre évènement est-il destiné ? Par exemple, si votre évènement est à destination du Grand Public, votre cœur de cible peut être les familles, les seniors, les sportifs ou encore les gamers, etc. Identifier clairement votre cœur de cible vous permettra aussi par la suite de vous rapprocher de structures relais qui connaissent parfaitement ces publics et pourront relayer votre évènement ou même devenir co-porteuses de votre évènement !

DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

POURQUOI DOIT-ON AVOIR DÉJÀ TOUT PRÉPARÉ POUR FIN MAI ?

Une fois votre dépôt finalisé fin mai, l**e mois de juin est consacré à rassembler et vérifier les informations reçues pour vos évènements**, les compiler pour les intégrer au programme et vous partager vos Bons à Tirer en juin pour publication de la programmation en juillet.

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR "VALIDATION DU BAT" ?

Une fois que nous avons récolté les contenus finaux de vos évènements déposés dans l'Espace Contributeurs (l'intégralité des champs du formulaire de contribution), **nous réalisons votre page d'évènement sur le site web NDW** et vous demandons de valider le BAT (bon à tirer) ou de nous fournir les éléments à modifier, et ce **avant la publication du programme.**

COMBIEN ÇA ME COÛTE ?

Les frais d'organisation de l'évènement sont à votre charge, en revanche notre accompagnement (de la part de l'équipe Nantes Digital Week en termes de conseil en communication et en évènementiel) n'est pas facturé. Par ailleurs, certains lieux mettent gracieusement à disposition leurs espaces, voir du matériel. Ils sont listés dans l'espace contributeur : n'hésitez pas à prendre contact avec eux !

DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

POURQUOI ORGANISER MON ÉVÈNEMENT DANS UN LIEU RESSOURCE ?

Toujours dans l'idée d'éviter une dispersion du public et un manque de lisibilité de la programmation, nous avons souhaité réunir autant que possible les évènements qui traitent de la même thématique dans un même lieu. C'est également un relais supplémentaire de communication ! L'idée étant que tous les évènements qui traitent de la même thématique (culture, santé, …) soient regroupés dans un même bâtiment et par conséquent que cela génère plus de public.

QUAND SERONT DÉVOILÉS LES LIEUX RESSOURCES ?

L'équipe travaille sur la mise en place des lieux ressources pour cette nouvelle édition. Vous serez informés via un mailing courant avril et pourrez les retrouver dans l'Espace Contributeurs.

POURQUOI PUIS-JE DÉPOSER SOIT UN ÉVÈNEMENT SOIT UN LIEU DANS MON ESPACE CONTRIBUTEURS ?

Si vous avez une idée d'évènement, ou un évènement clé en main, vous pouvez déposer un évènement dans l'Espace Contributeurs.
Si vous souhaitez uniquement mettre à disposition votre lieu pour un événement, vous pouvez le déposer dans l'Espace Contributeurs.
Par la suite, via l'Espace Contributeurs, les lieux sans évènement pourront prendre contact avec les évènements sans lieux, et inversement.

DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

COMMENT PUIS-JE GÉRER MA BILLETERIE ?

Vous êtes autonomes sur le choix et la gestion de la billetterie de votre évènement. Cela peut être intéressant pour gérer vos jauges et flux.
Nous utilisons Weezevent pour notre billetterie, une plateforme que nous utilisons qui fonctionne très bien (et avec une hotline efficace !). ;)

PEUT-ON ORGANISER UN ÉVÈNEMENT EN DEHORS DE LA MÉTROPOLE NANTAISE ?

C'est déjà arrivé par le passé mais cela présente des limites : il nous est plus difficile de vous accompagner sur la communication car nous maîtrisons moins les relais locaux, et il peut être compliqué pour vous de vous rendre sur les ateliers accompagnant la préparation de votre évènement. De plus, l'un des buts de Nantes Digital Week est la coopération entre les différents acteurs du territoire et la création de nouvelles rencontres.

JUSQU'À QUAND PUIS-JE MODIFIER OU ANNULER MA CONTRIBUTION ?

Une fois que votre contribution a été déposée (**avant le 21 mars minuit),** et validée par le Comité de Pilotage Nantes Digital Week, vous allez affiner votre évènement en avril/mai. Vous devez alors renseigner tous les contenus, informations de votre évènements (tous les champs du formulaire de l'Espace Contributeurs) **avant le 27 mai minuit,** car nous publions le programme début juillet.
Nous éditons le programme papier pendant l'été et ne pourrons plus le modifier, seule votre page évènement sur le site web NDW pourra indiquer son annulation.

CO-PORTAGE

JE N'AI PAS DE CO-PORTEUR·EUSE, PUIS-JE DÉPOSER MA CONTRIBUTION ?

Oui, vous pouvez déposer votre contribution, même si vous n'avez pas encore de co-porteur·euse (personne d'une autre structure) d'ici le 17 mars.
Vous pouvez inviter des personnes de votre structure à rejoindre votre contribution en co-porteur·euse mais il est impératif d'associer au moins une personne d'une autre structure à votre projet.
Votre contribution ne pourra être validée que si elle est co-portée en association avec au moins une autre structure.
Nous vous invitons donc à chercher des structures susceptibles de devenir co-porteuses de votre projet dans l'Espace Contributeurs (dans l'onglet "Contributions" ou "Communauté") et à les contacter directement si leurs profils correspondent à vos attentes.
Vous pouvez également participer aux ateliers d'idéation et/ou de coopération pour trouver vos co-porteur·euse·s.
L'équipe Nantes Digital Week reviendra vers vous au mois d'avril, suite aux dépôts des contributions, pour vous proposer des structures avec qui collaborer pour votre évènement.

Y A-T-IL UN NOMBRE MAXIMUM DE CO-PORTEUR·EUSE·S SUR UN MÊME PROJET ?

Non, il n'y a pas de nombre maximum.
En revanche, assurez-vous que tous vos co-porteur·euse·s soient bien rattaché·e·s à votre contribution et de nous fournir les logos et sites internet de chaque structure. Les logos seront par la suite intégrés sur votre page évènement du programme web.

CO-PORTAGE

JE VOUDRAIS METTRE MA PROPRE ENTREPRISE COMME LIEU D'ACCUEIL DE MON ÉVÈNEMENT SANS POUR AUTANT L'OUVRIR À D'AUTRES. EST-CE POSSIBLE ?

Oui, vous pouvez choisir vos propres locaux en cliquant sur **"ajouter un nouveau lieu"** à l'étape 4 du formulaire de contribution.
Votre lieu ne sera pas considéré comme une contribution et sera spécifiquement dédié à votre évènement, aucun·e contributeur·rice ne pourra l'utiliser comme lieu d'accueil de son évènement.

POURQUOI DOIT-ON COLLABORER ENTRE STRUCTURES ?

Notre objectif est de ne pas dépasser une centaine d'évènements dans la programmation, pour éviter une dispersion du public et un manque de lisibilité dans la programmation. Cela permet également d'avoir des évènements plus riches en termes de contenus, et de réduire la concurrence (en facilitant plutôt la coopération). Les 100 évènements seront sélectionnés à partir du 18 mars par l'équipe de programmation de Nantes Digital Week et le comité de pilotage Nantes Métropole.

GREEN HACKING

QU'EST-CE QUE LE GREEN HACKING ?

C'est une initiative de Nantes Digital Week pour accompagner la mise en transition écologique de l'ensemble des contributions.
L'objectif est de vous accompagner et de vous donner accès à un ensemble de ressources, d'outils pratiques et d'acteur·rice·s engagé·e·s pour faciliter votre démarche, que vous soyez novices ou plus avancé·e·s en la matière.
En tant que contributeur·rice·s, vous devez vous engager à rendre votre évènement plus éco-responsable en choisissant un minimum de 8 actions parmi une liste de plus de 30 actions dans tous les aspects d'organisation : déplacements, restauration, inclusion, déchets, numérique responsable... Vous serez accompagné par l'équipe et les nombreuses ressources mises à disposition pour faciliter l'intégration de ces actions dans votre organisation en amont et pendant vos évènements.
Retrouvez toutes les informations relatives aux Green Hacking sur le site internet NDW.

PUIS-JE MODIFIER LES ACTIONS QUE J'AI CHOISIES LORS DU DÉPÔT DE CONTRIBUTION ?

Oui, vous pourrez modifier vos actions Green Hacking afin de les adapter à votre évènement jusqu'à la date du 21 mars puis les ajuster jusqu'à la clôture définitive du 27 mai. À savoir que les lieux proposés dans l'Espace Contributeurs ont aussi sélectionné des actions qui peuvent nourrir et compléter celles choisies pour les évènements. Cette année, trois actions Green Hacking sont requises pour participer à Nantes Digital Week, elles sont donc pré-cochées dans l'Espace Contributeurs :

- Informer sur les mobilités douces,
- Nommer un référent Green Hacking,
- Favoriser la parité lors des interventions.

QUI SONT LES BÉNÉVOLES ? QUEL EST LEUR RÔLE ?

Une équipe de bénévoles est recrutée pour vous accompagner et évaluer la mise en place des actions éco-responsables que vous avez choisies.
Ils·elles sont aussi missionné·e·s pour proposer un rapide questionnaire de satisfaction à vos participant·e·s lors de votre évènement.
Nous vous remercions de leur faire bon accueil.

TEMPS D'ANIMATION NDW

QU'EST-CE QU'UN ATELIER D'IDÉATION ?

C'est un temps d'animation proposé en février qui a pour but de faire émerger des idées de projets et des coopérations de manière créative.
Il permet de créer la première amorce de votre évènement et d'y apporter inventivité et succès.

QU'EST-CE QU'UN ATELIER DE COOPÉRATION ?

Ce sont des ateliers créés par l'équipe NDW pour accompagner vos coopérations.
Il peut s'agir soit d'une séance de speed meeting pour favoriser les rencontres et trouver vos co-porteur·euse·s (qui est l'un des critères d'intégration au programme Nantes Digital Week), soit d'une séance d'accompagnement pour réunir des contributeur·rice·s ayant des thématiques proches, qui pourraient y voir une opportunité d'en faire un évènement commun.

QU'EST-CE QU'UNE RÉUNION CONTRIBUTEURS ?

C'est un temps d'échange et de partage pour faire le point sur les grandes étapes du festival et de la programmation, présenter les outils de gestion de projet mis à votre disposition, ainsi que les prochains livrables. Souvent suivi d'un temps convivial pour favoriser les rencontres, et en prime autour d'un cocktail ! ;)

IL VOUS RESTE DES QUESTIONS ?

Contactez l'équipe programmation par mail :

- programmation.ndw@lacite-nantes.fr

ou par téléphone :

- Clementine, chargée de programmation et éco-responsabilité au 07 82 81 93 67, programmation.ndw@lacite-nantes.fr

Ce document est la propriété de la SPL La Cité Le Centre des Congrès de Nantes.
Il est à ce titre protégé par le droit d'auteur. Toute utilisation ou diffusion, même partielle, ne peut être effectuée qu'avec l'autorisation préalable et écrite des représentants légaux desdites structures.